

Synthèse des orientations adoptées par les AG de Frapna Drôme Nature Environnement depuis 2008

Organiser la mobilisation citoyenne (2008) sur la base d'une structure adaptée pour conserver liberté et indépendance (2011)

Plus les adhérents sont nombreux, plus la participation et le partage des savoirs des adhérents sont importants pour créer une autre dynamique sociétale et environnementale. L'association n'est pas une institution (faible moyen financier et peu de salariés), elle est fragile face à la montée des attentes à l'environnement : il est de la responsabilité de chacun de participer pour qu'elle continue à agir.

Les experts sont indispensables, mais la compréhension doit être partagée par le plus grand nombre : l'association doit être une des structures ressources où tous peuvent développer leurs connaissances pour participer aux décisions et renforcer ce contre-pouvoir indépendant.

Les objectifs (2010)

L'association s'engage pour une réorientation radicale de notre société et de nos modes de vie dans le but de préserver la qualité de notre environnement.

L'association appelle à sortir du modèle de croissance économique actuel, à réduire la consommation des biens matériels, les déplacements, le gaspillage du foncier et de toutes nos ressources naturelles. Nous devons sortir du « toujours plus », « toujours plus vite » et des valeurs consuméristes basées sur l'insatisfaction.

Les activités de l'association (2010) : une culture de la diversité (2012)

Toutes les actions de l'association doivent être cohérentes avec ces objectifs : elles doivent être portées par des groupes et permettre de développer des relations entre les individus au plus près de leur territoire, avec une considération globale des enjeux planétaires. Les champs d'action de l'association sont nombreux : la diversité de ses actions s'appuie sur la diversité des adhérents et leur capacité d'investissement.

Une gouvernance démocratique et ouverte où l'adhérent impliqué choisit les actions, et où l'on favorise l'action en collectifs citoyens (2012)

Les procédures de prise de décision doivent rester claires et collégiales. L'association est ouverte à la participation de toute personne attachée au département, quel que soit son lieu de résidence.

Les actions de la FRAPNA Drôme sont portées et conçues collectivement par les adhérents. Tous les adhérents peuvent participer selon leurs possibilités, leurs capacités d'investissement, et leurs disponibilités, au bon fonctionnement et aux actions de l'association.

Les collectifs citoyens se mobilisant contre des projets qui ont une incidence négative sur notre environnement, peuvent ainsi rejoindre nos objectifs. Notre association leur apporte un soutien technique, voire logistique.

Une position claire : l'urgence à agir (2013)

Les urgences écologiques sont connues depuis plus de 50 ans, les solutions aussi. Nous sommes aujourd'hui dans le mur, le changement doit être immédiat. Ce n'est plus l'heure des débats et des discours, mais l'heure de la transition.

L'association demeure un contre-pouvoir fort, son mode d'action non-violent s'inscrit dans le dialogue.

Méthode et actions (2015)

Par souci d'efficacité, les dirigeants de l'association ont parfois avancé trop rapidement. En 2015, l'association ne multipliera pas ses dossiers mais les partagera mieux.

Les administrateurs de l'association seront des animateurs pour aider les adhérents à s'organiser.

Les actions de l'association se poursuivent chaque année dans la continuité de l'exercice précédent ; c'est seulement dans cette continuité qu'elles restent prévisibles, car elles se redéfinissent aussi en fonction de l'actualité, de la capacité d'investissement des adhérents et de la mobilisation des citoyens.

Affaires juridiques (2015)

Les adhérents agissent prioritairement dans le dialogue avec les concitoyens, les responsables, les élus. A la fin des débats, la réglementation n'est parfois pas appliquée.

Il faut alors donner du poids aux arguments en déposant des recours devant les tribunaux.

Les recours juridiques sont coûteux et ne permettent pas toujours de faire appliquer la Loi. En effet, les différents niveaux de recours permettent de faire durer les affaires sans mettre jamais en application les décisions, particulièrement face aux collectivités devant les tribunaux administratifs.

En 2015, les affaires juridiques :

- Ciblent des cas exemplaires sur le département car il n'est pas possible de poursuivre toutes les infractions nuisant à l'environnement.
- Ne se font qu'avec l'appui d'autres partenaires et celui de la population.

Les objectifs (2020)

Entretenir le débat pour des choix collectifs

En 2020, l'organisation de la société est questionnée par la pandémie. Notre société n'anticipe pas les crises, et sa capacité d'adaptation à des nouveaux contextes est réduite. Depuis plus de 40 ans, ce questionnement est l'objectif principal de notre association qui veut que les diagnostics soient partagés, que les discussions soient alimentées collectivement, que les choix qui en résultent soient faits démocratiquement afin de prendre soin de tous les êtres vivants, des milieux, et donc de la qualité de vie des humains d'aujourd'hui et de demain.

Renforcer les échanges et les relations

Renforcer les échanges et les relations entre les citoyens sur le territoire drômois, c'est à la fois l'objectif et le moyen d'agir de notre association : ce lien se développe en échappant à la pression

d'une économie qui prospère sur le profit égoïste immédiat en détruisant tous les équilibres naturels. Préserver l'environnement, échapper à une économie de l'égoïsme, développer le lien entre les humains sont trois objectifs indissociables et prioritaires.

Conserver un espace sans revendication de pouvoir ou d'argent

C'est sur ces objectifs que notre association crée un espace indépendant de toute recherche de pouvoir ou d'argent. L'association refuse tous contrats de service avec les entreprises ou les collectivités : ce sont les adhérents qui alimentent les ressources et les actions de l'association.

Défendre ce qui est vital

La mise en œuvre de tous les projets devrait être conditionnée à la prise en compte d'exigences essentielles : la préservation durable du bien commun et l'équité dans l'accès au pouvoir de vivre. Sur ces exigences, quelle est la valeur d'une évaluation faite seulement par les porteurs de projet ou par ceux qui sont directement intéressés à sa mise en œuvre ?

Constat (2021)

Les rapports décrivant l'impact des activités humaines sur l'environnement planétaire se succèdent depuis 50 ans : dérèglement du climat, effondrement de la biodiversité, épuisement des ressources (notamment l'eau). Les problèmes s'accroissent et se renforcent les uns les autres, entraînant en cascade d'autres problèmes collatéraux : crises sociales, problèmes sanitaires, atteintes aux libertés, accroissement des inégalités...

Les scénarios établis de plus en plus précisément montrent que si nos activités et notre organisation ne changent pas, le monde des humains court à sa perte à court terme.

Les solutions existent-elles ? (2021)

Depuis 50 ans, les progrès techniques n'ont pas permis d'infléchir les tendances car ils ont été développés en appui sur la croissance d'activités humaines très impactantes : transports, pollutions et déchets. En substituant un matériau par un autre, une énergie par une autre, notre société a, de fait, continué à consommer sans partage ni limite.

Peut-on garder l'espoir d'un monde viable et enviable ?

Dans sa dernière communication d'août 2021, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) décrit un changement climatique généralisé et rapide, d'intensité croissante. *A moins de réductions immédiates rapides et massives des émissions de gaz à effet de serre, la limitation du réchauffement aux alentours de 1.5° ou même à 2° sera hors de portée... Avec une hausse de 2°C, les chaleurs extrêmes atteindraient plus souvent des seuils de tolérance critiques pour l'agriculture et la santé publique.*

Le Congrès mondial de la nature (UICN) de septembre 2021 appelle à une réforme systémique urgente face à l'effondrement de la biodiversité car l'humanité atteint un point de bascule : *nous devons partager équitablement les ressources de la planète pour sortir d'une économie qui épuise la nature. Nos systèmes existants ne fonctionnent pas.*

Une vraie rupture est à engager. Ces objectifs sont-ils ceux de nos organisations, de nos projets ?

La question (2021)

L'assemblée générale déclare que l'association posera publiquement et systématiquement la question suivante dans tous les débats et face à tous les projets locaux des entreprises et collectivités :

Le projet présenté engage-t-il à une rupture adaptée aux défis écologiques précisés ?